

N°28 - Décembre 2024

Le Journal des Sciences Sociales



Revue Scientifique du



laboratoire
Ville Société Territoire
(laboVST)

Le Journal des Sciences Sociales

N°28-Décembre 2024

ISSN 2073-9303

Revue Scientifique du



Le Journal des Sciences Sociales

INDEXATIONS ET RÉFÉRENCEMENTS



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23408>

Impact factor 2024 : **5.46**

Impact factor 2023 : **3.379**

auréHAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/114767>



<https://reseau-mirabel.info/revue/21500/Le-Journal-des-Sciences-Sociales>

Le Journal des Sciences Sociales

revueljss2@gmail.com

<https://labo-vst.org/>

LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci
- Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr
- Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane
Ouattara.), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi_brou@uao.edu.ci
- Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-
socio.org
- Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr
- Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr
- Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af_vanga@yahoo.fr

COMITE EDITORIAL

Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr
ou affou@ird.ci

Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara,
Bouaké, (00225)0103192952, Email assueyao@yahoo.fr
Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître-Assistant, Université Alassane
Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : attien_2@yahoo.fr
Yapi Atsé Calvin, Maître assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké,
(00225)0707996683, E-mail : atsecalvinyapi@gmail.com
Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale
Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail:
yassiga@gmail.com

Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université
Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129,
E-mail : bohounse@yahoo.fr

COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Djah Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

SOMMAIRE

		Pages
Assane DIOUCK Awa FALL Lamine O. CASSÉ	Entre effets d'intermittence du Train Express Régional et continuités écologiques pour la survie de la forêt classée de Mbao à Dakar (Sénégal)	9
Bi - Claude É. ZAN Doh N. G. NANAN Alain SISSOKO	Difficultés des conditions de travail des agents de l'arrondissement maritime de San Pedro (Côte d'Ivoire)	20
Valentin NGOUYAMSA	Dynamiques entrepreneuriales estudiantines : innovations socio-managériales dans le développement des structures « stables » des étudiants au Cameroun	32
Banto F. PEYENA Yéboué S. K. KOFFI P. J. A. KAUDJHIS	Contraintes liées à la filière manioc et vulnérabilité des femmes dans les villages de la Sous-Préfecture d'Adiaké	42
Pierre BADO Issa SORY	La coopérative d'électricité de Tialgo (Burkina Faso) à l'épreuve du terrain	58
Omer Arsène IVORA MOUANGOYE	De l'usage de la violence verbale dans la société politique athénienne (V ^E - IV ^E S. AV. J.-C.)	68
Mohamed L. NDAO	Croissance urbaine et enjeux fonciers dans la commune de Tivaouane Peulh Niaga (Rufisque, Sénégal)	82
Jean-Philippe A. TANOH	« Stratégies de rénovation et représentations socio-économiques des maisons individuelles groupées en milieu périurbain à Bingerville (Est d'Abidjan – Côte d'Ivoire) »	95
MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha IBRAHIM Habibou MAMAN Issoufou DAMBO Lawali	Conflits fonciers autour des parcelles agricoles de l'aménagement hydro-agricole dans la commune urbaine de Konni (Niger)	107
S. ROUAMBA A. Zefté DAO Mathieu NAMA S. Denis GUISSOU Malick ZOMA	Culture maraîchère, une pratique agroécologique dans la commune rurale de Didyr au Burkina Faso	120

Cédric B. APPENAN Yao Emile KONAN	Solidarité et Ubuntu à l'ère de la crise écologique	133
Bah KOUAKOU	Dynamique spéculative des prix de logements locatifs: analyse contextuelle du cas de la ville de Béoumi (Côte d'Ivoire)	142
Yao S. KOUADIO	Minorité démocratique et multitude chez Spinoza.	151
Nebilma P. NAGALO Fulgence T. IDANI Sidiki ZONGO	Gestion des déchets plastiques à Koudougou, une ville moyenne du Burkina Faso.	159
Gallo NIANG Mamadou THIOR Mbagnick FAYE Daouda M. DIOP	Dynamiques environnementales de 1972 à 2023 de l'espace autour du Lac Retba (Lac Rose), Dakar, Sénégal	170
Epiphane MOUVONDO	L'exploitation des voies ferrées du port commercial d'Owendo (Sud-Ouest de l'agglomération de Libreville)	185
DANGOURA M. KEBE El hadji A. K. FALL Niang A. CISSE Idrissa DIOUF Khadi GOMIS J. Samba SYLLA Matar NDIAYE Bandiougou	Analyse de la dynamique de l'occupation du sol de la grande Niaye de Pikine (Dakar) en milieu urbain de 1984 à 2021	196
Kouassi C. MAFOU Seïdou COULIBALY B.Elisée NEMAHION	Migration de travail et conflits fonciers dans la sous-préfecture de Guiglo	217
Zénabou Diarra	Matériaux de récupération sur les dépôts de transit à Bamako (Mali) : subsistance et risques	229
Françoise VALEA A. SAWADOGO L. OUEDRAOGO	Savoirs locaux de prévision climatiques et dynamique spatio-temporelle des pratiques agricoles dans la commune rurale de Boussouma (Burkina Faso)	244
Pape THIAW Cheikh A.T. FAYE Seydou A. SOW Amadou Abou SY Boubou A. SY	Analyse des trames sédimentaires des différentes toposéquences des Niayes du littoral de Niayam-Potou	257

Benoit B.ASSAMBA	La problématique de la conversion catégorielle chez Kwame Nkrumah dans le <i>consciencisme</i> (1969 - 1976)	271
Cheikh NDIAYE Sidia D. BADIANE Thierno Bachir SY Mamoudou DEME Malick DIOUF	«Défis d'une cohabitation entre la pêche artisanale et l'exploitation gazière dans la zone de la langue de Barbarie (Saint-Louis, Sénégal) »	289
Halizata SANA	Communication et résilience des communautés au Burkina Faso à travers la valorisation des <i>NUS</i>	302
AMAFFE R. Gédéon KOUAKOU A. M-F CISSÉ Kané V.	Impacts socio-économiques du palais des sports de Treichville dans le district autonome d'Abidjan (Côte d'Ivoire)	312
Sindou A. KAMAGATÉ	Perception de la variabilité pluviométrique par les cotonculteurs dans la sous-préfecture de Lataha au nord de la Côte d'Ivoire de 1991 à 2020	323
A D MASSOUMOU- KOUKA S. Franck. L. BAKANAHONDA Patrice MOUNDZA	Etat des lieux de l'insalubrité et organisation de la gestion des déchets par les ménages dans l'arrondissement 6 Ngoyo à Pointe-Noire (République du Congo)	337
Koffi René DONGO Kouadio Joseph KRA Abalé M. ZEDOU Amissa A. ADIMA	Impacts environnementaux du maraîchage urbain dans le district de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)	347
ASSUE Yao J-Aimé DOSSO Adam's L.	Les filets sociaux du gouvernement et l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires dans la région du Worodougou (Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire)	359
Madiop YADE Abdoulaye FATY Pierre C. SAMBOU Waly FAYE	Eau et agriculture périurbaines dans le contexte des infrastructures socio-économiques : Exemple du bassin versant de Diamniadio (Dakar, Sénégal)	378

De l'usage de la violence verbale dans la société politique athénienne (V^E - IV^E S. AV. J.-C.)

Omer Arsène IVORA MOUANGOYE

Enseignant-chercheur

École Normale Supérieure (E. N. S.) de Libreville

arsene.ivora@gmail.com

Résumé : L'affermissement de la démocratie est sans doute l'une des réalisations majeures qui définissent le mieux l'«âge classique» du V^e siècle à Athènes. Aussi, la «démocratie directe», dont les Athéniens avaient entamé la construction depuis l'époque de Dracon et achevée au V^e siècle sous l'impulsion de Périclès, était-elle un système politique favorisant les libertés d'expression et les confrontations oratoires. Mais bien que les Athéniens aient mis en place des lois pour réguler et arbitrer leurs modes d'expression, l'invective ou violence verbale échappait à ces garde-fous. Elle se manifestait dans les lieux publics où la politique était présente, servant d'arme verbale capable de porter un coup moral à un individu et de ruiner sa réputation. C'est justement cette réalité socio-politique que cet article tente de rappeler.

Mots clés : Athènes- Invective- Période classique-Société politique.

Summary : The strengthening of democracy is undoubtedly one of the major achievements that best define the "classical age" of the 5th century in Athens. Thus, the "direct democracy," which the Athenians had begun to build since the time of Draco and completed in the 5th century under the impetus of Pericles, was a political system that favored freedom of expression and rhetorical confrontations. But although the Athenians had established laws to regulate and arbitrate their modes of expression, invective or verbal violence escaped these safeguards. It manifested itself in public places where politics was present, serving as a verbal weapon capable of delivering a moral blow to an individual and ruining their reputation. It is precisely this socio-political reality that this article attempts to remind us of.

Keywords: Athens - Invective - Classical Period - Political Society.

Introduction

Dans *Le mot qui tue. Une histoire des violences intellectuelles de l'Antiquité à nos jours*, V. Azoulay et P. Boucheron commencent le résumé de cet ouvrage collectif par la phrase suivante : « Il est des mots qui tuent – symboliquement, lorsqu'il s'agit de ruiner la réputation d'un adversaire, ou physiquement, quand le mot d'ordre se fait slogan » (2019, Quatrième de couverture). Cette affirmation qui semble marquer une observation faite sur le phénomène des violences intellectuelles orchestrées par les « professionnels de rhétorique » est par ailleurs un constat tiré sur un fait dont les premières manifestations se faisaient déjà signaler dans l'antiquité. Si l'œuvre dont V. Azoulay et P. Boucheron ont brillamment assuré la direction traite dans son ensemble des violences non verbales et dont les initiateurs étaient des intellectuels, il est à souligner qu'une autre forme de violences était en usage à Athènes, à savoir : l'invective. Cette fois orchestrée par des non intellectuels, cette forme de violence avait elle aussi gagné une place non négligeable dans une société athénienne où le sort d'un individu pouvait se jouer sur sa réputation et celle de ses proches.

En 2002, H. Mouckaga publie dans la revue *Les Cahiers d'Histoire et Archéologie* (C.H.A.), n°4 (p. 25-38), un article intitulé « L'invective dans la campagne électorale : l'exemple de la Rome antique au dernier siècle de la République ». Si en substance sa démarche consistait à montrer la place que l'invective occupait dans les campagnes politiques à Rome au dernier siècle de l'ère républicaine, l'auteur ressort par ailleurs des éléments définitionnels qui caractérisent ce fait, notamment l'injure et la calomnie. Mais

qu'entend-t-on exactement par invective ? Si l'on emprunte la définition du *Littré*¹, l'invective se définit comme étant des « discours injurieux », ou une « expression injurieuse contre quelque personne ou contre quelque chose ». Cette définition que partagent également les dictionnaires de langue française *Larousse* et *Hatier* semble faire l'unanimité pour ce qui est de considérer l'injure et la calomnie comme termes clés de la définition de l'invective.

Aussi, en s'appuyant sur les observations de H. Mouckaga, qui notait que « l'invective faisait partie, à Rome, de la vie sociale » et qu'elle « était donc une donnée essentielle s'appliquant aussi bien aux adversaires politiques qu'à d'autres types d'adversaires », qu'en était-il dans une Athènes démocratique où il n'existait pas officiellement de campagne politique et où l'avenir politique d'un citoyen se jouait sur le regard que l'opinion publique avait de lui ? L'Athènes classique, cette cité qu'E. Forsono décrit comme une cité où l'on « ne plaisante pas avec ceux qui dévoient la citoyenneté et frappe d'atimie, c'est-à-dire de dégradation civique, les coupables de trahison, de vol, de subversion ou encore de moralité douteuse »² accordait-elle une place importante à la violence verbale ? Cette Athènes démocratique du V^e s. que Périclès décrivait en -431 comme la cité où il faisait bien vivre et où on n'avait pas recours à la vexation,³ n'était-elle pas en réalité la cité de toutes formes de discours, voire les plus poignants ?

Le présent article consiste à analyser l'usage de l'invective ainsi que son impact dans la société politique athénienne des périodes du V^e et IV^e s. av. J.-C. Partant donc d'une description de l'environnement sociopolitique de l'Athènes classique, nous analyserons, par la suite, les milieux publics et populaires de ladite société comme théâtres de batailles politiques et d'invectives.

1. Définition et description de l'environnement sociopolitique de l'Athènes classique

Pour mieux définir l'environnement sociopolitique de l'Athènes classique, il importe d'analyser de part et d'autre la complexité de sa société et les facteurs qui influencent le fonctionnement de son appareil politique.

1.1. Athènes, une « société politique » complexe

G. Burdeau définit une société politique comme étant « une société qui trouve en elle-même sa raison d'être. [...] Elle est elle-même le fondement des valeurs par référence auxquelles s'agencent dans son sein les relations de pouvoir » (1966, p. 130). Si de façon générale les Grecs se considéraient comme appartenant à une « race supérieure » aux autres⁴, les Athéniens, eux, à cause de leur démocratie et des transformations socioéconomiques que la cité connaissait depuis le V^e siècle, se considéraient comme les modèles à suivre de la Grèce (S. Darthou, 2015, p. 36-37). Cette fierté se manifestait dans le rôle déterminant que la démocratie, de façon théorique, accordait à chaque citoyen qui formait un maillon de l'appareil politique. Comme le souligne D. Berthiau, à Athènes, « la démocratie s'imprégnait donc de la valeur de l'individualisme » (2004, p. 1).

Dans son oraison funèbre prononcée en -431 en hommage aux soldats tombés la même année lors de la guerre d'Archidamos, Périclès, « le premier des Athéniens » ne manquait pas de souligner cette raison d'être que les citoyens Athéniens avaient conscience de représenter. À cet égard, suivons un extrait de son discours que Thucydide nous rapporte :

En résumé, j'ose le dire : notre cité, dans son ensemble, est pour la Grèce une vivante leçon, cependant qu'individuellement nul mieux que l'homme de chez nous [d'Athènes] ne peut, je crois, présenter à lui seul une personnalité assez complète pour suffire à autant de rôles et montrer autant d'aisance dans la bonne grâce⁵.

¹ 2007, Edition établie et mise à jour sous la direction de Claude Blum, Paris, Le Figaro.

² 2014 « le cercle très fermé des citoyens », *Les Cahiers de Science & Vie*, n° 145, p. 28.

³ Thucydide, *Histoire de la Guerre du Péloponnèse*, II, 1.25.

⁴ En référence aux peuples qu'ils considéraient comme des peuples *barbares*.

⁵ Thucydide, *Histoire de la Guerre du Péloponnèse*, II, 34-37, 1.70 : *Ἐν ὀλίγοις, τολμοῦν να το πο: η πόλη μας, ως σύνολο, είναι για την Ελλάδα ένα ζωντανό μάθημα, ενώ ατομικά κανένας καλύτερος από τον άνθρωπο από εμάς, πιστεύω, δεν μπορεί να του παρουσιάσει μόνο μια προσωπικότητα πλήρης για να είναι αρκετό για πολλούς ρόλους και να δείχνει την ευκολία στην καλή χάρη.*

Le rôle dont les Athéniens avaient conscience de jouer pour leur cité ne pouvait mieux s'observer que dans le domaine de la politique où la démocratie directe impliquait la participation de chaque citoyen dans la prise de décision pour la cité. Mais qu'est-ce que la politique pour un Athénien de l'ère de la démocratie ? J. Noesser, et P. Piquard, nous en donnent une explication :

À partir du VI^e siècle av. J. – C., les cités-États (en grec « *polis* », d'où est dérivé le mot politique) ne sont plus seulement des rassemblements des gens vivant ensemble pour des raisons économiques, mais des communautés capables de choisir consciemment leur devenir. [... Au V^e siècle], dans la plupart des villes, les tyrans (un mot qui recouvre l'exercice personnel du pouvoir, et non la cruauté, certains tyrans étant des débonnaires despotes) sont remplacés par des modes de décision collectifs : oligarchie⁶, gouvernement constitutionnel, démocratie⁷.

Les Grecs sont ainsi le premier à instaurer la loi du plus grand nombre dans leurs institutions, appliquant la formule d'Hérodote : « Dans la majorité se trouve le tout ». La démocratie directe mis en place à Athènes vers 510 avant J. – C., place toutes les grandes décisions entre les mains de 40.000 citoyens qui forment le corps civique de la cité (2014, p. 31).

Cl. Mossé, quant à elle, ajoute qu'au regard de ce qu'était la gestion de la cité dans la Grèce classique, « la politique pouvait se définir comme la cité vue du dedans, la vie publique des citoyens entre soi, dans ce qui leur est commun par-delà les particularismes familiaux » (1995, p. 179). Mais G. Burdeau va plus loin en soulignant que « le terme « politique » s'en canaille jusqu'à revêtir un caractère nettement péjoratif. La politique, c'est une activité : soit celle que déploient les gouvernements, soit celle qui se déroule dans le groupe en vue d'occuper les postes de direction ou d'influencer les décisions de ceux qui commandent » (1966, p. 132). Perçue comme telle, on peut aisément comprendre les enjeux que pouvait revêtir une démocratie directe où l'accès aux plus hautes charges publiques de la cité n'était conditionné par aucun critère de sang, d'appartenance politique⁸ ou de fortune. Seul l'art de la parole pouvait faire et défaire un homme politique, comme le souligne W. Stroh : « Chaque citoyen désireux de faire son chemin pouvait et devait compter sur sa parole publique, aussi bien dans le combat politique que devant les tribunaux » (2010, p. 75).

1. 2. Les démagogues et les orateurs, maîtres de la parole publique et de la politique

Difficile de prendre le risque d'affirmer avec exactitude que l'avènement de la démocratie ait été le point de départ de l'usage de l'invective à Athènes. Toutefois, les sources anciennes qui nous offrent des biographies saisissantes des hommes de premier rang de l'Athènes classique nous permettent d'observer que les libertés d'expressions que la démocratie avait engendrées avaient sans doute favorisé son usage de façon spectaculaire. En effet, et comme le soulignent P. Brulé, « dans la compétition politique, les coups portés sont impitoyables, on cherche l'élimination de l'adversaire » (1994, p. 81), et cela passait souvent par une guerre des nerfs qui faisait appel aux armes les plus poignantes de la parole. H. Mouckaga ne relève-t-il pas que les adversaires politiques avaient recouru à l'invective lorsqu'ils étaient « manifestement à court d'arguments ou parce qu'animés d'une rage indicible de vaincre et de laminer les adversaires coûte que coûte » (2002, p. 27).

Si la démocratie directe pouvait donner la possibilité à tous les citoyens d'occuper au moins une fois de leur vie une charge politique, cela impliquait par ailleurs que ceux-ci soient

⁶ Organisation politique « où le cens [la richesse] fait le magistrat, car les riches sont moins que les pauvres » (Diogène Laërce, *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres* : Platon) et qui « *soumet les hommes aux volontés de ceux qui commandent, όπου ο πλούτος κάνει τον δικαστή, επειδή οι πλούσιοι είναι λιγότεροι από τους φτωχούς* » (Διογένης Λαέρτιος, Ζωές, δόγματα και ποιινές των επιφανών φιλοσόφων: Πλάτωνα) και που « υποτάσσει τους ανθρώπους στις διαθήκες εκείνων που διοικούν » (Eschine, *Contre Timarque*, 02).

⁷ Organisation politique « où le peuple détient le pouvoir, comme les magistrats et fait les lois » (Diogène Laërce, *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres* : Platon).

⁸ Si l'Athènes Classique ne connaît pas de parties politiques comme dans nos sociétés modernes (M. Offerlé, 2010), la politique, elle, est ponctuée par un affrontement permanent entre les aristocrates et les démocrates (O. A. Ivora Mouangoye, 2018 : 7 ; 36 ; 107) qui s'opposent par leurs idéologies respectives. Ces deux partis sont souvent représentés par des fractions politiques Cf. Aristote, *Constitution d'Athènes*, XXVIII.

dotés d'un certain talent d'éloquence. Dans les batailles oratoires, ceux qui arrivaient le plus à s'attirer les faveurs du peuple étaient les démagogues⁹ et les *oratores*. La place que les démagogues et les *oratores* occupaient dans la société athénienne relevait surtout de leur maîtrise de la rhétorique, cet art que W. Stroh définit comme étant « l'art de l'orateur, le rhêtor » (2010, p. 18). Il ajoute d'ailleurs qu'« il s'agit d'un art qui s'enseignait et qui s'étudiait » (2010, p. 18). Dans *Les Suppliantes*, scène comique jouée vers -423, Euripide ne manquait pas de dénoncer l'instrumentalisation du peuple athénien par les démagogues. À cet effet, il soulignait qu'« aux yeux des honnêtes gens, la cité est malade quand un homme de rien prend du crédit parce que ses discours ont prise sur le peuple »¹⁰. Des propos qui semblent soutenir la thèse de J. F. Mondot pour qui « certains orateurs utilisent [la liberté d'expression athénienne] non pas pour dire la vérité, mais pour flatter le peuple. Ils encouragent les penchants de la foule à la violence, à l'émotion et à l'irréflexion » (2019, p. 32).

L'influence des démagogues et des *oratores* dans la vie politique Athénienne de la période classique était donc d'une considération notoire tant ces derniers s'étaient affirmé comme des véritables maîtres de la parole publique et de la politique. Cette idée est d'ailleurs soutenue par V. Azoulay (2018, p. 122) dans une analyse qu'il fait sur la question du poids des démagogues dans la démocratie athénienne. À ce sujet il relève que :

La démocratie apparaît donc comme un système légal qui, tout en étant au service du peuple, lui reste largement extérieur : la bonne marche des institutions est censée garantir, du dehors, l'effectivité du pouvoir du peuple. Mais de quel pouvoir s'agit-il exactement ? À s'en tenir à cette vision legaliste de la démocratie, le pouvoir accordé au peuple risque bien de n'être qu'une fiction. [...], le poids des démagogues – « les conducteurs du peuple » – aboutit parfois à dessaisir le *dèmos* de son pouvoir souverain en manipulant les institutions [...].

Ainsi, comme le souligne V. Azoulay, les démagogues, au sens athénien du terme, empiétaient sur le fonctionnement réel de la démocratie. Ces derniers sont doués pour trouver les mots qu'il faut pour éveiller l'émotion chez leurs auditeurs. Or, « jouer sur l'émotion c'est persuader en touchant l'affectivité » (R. Charles & Chr. Williams, 1990, p. 28).

Dans ses *Cavaliers*, Aristophane nous offre la description d'une scène où un démagogue éblouit un auditoire en lançant des paroles invectives contre un adversaire sur lequel il eut raison parce qu'ayant joué avec l'émotion des juges :

Ma foi, oui, l'affaire vaut qu'on l'entende. Tout droit donc, je lui avais emboité le pas quand vous m'avez expédié. Lui, là-bas dedans, il tonitruait en paroles explosives contre les cavaliers, un vrai sabbat ! Entassant des mots cyclopéens, il les traitait de conspirateurs persuasifs comme tout ! Les membres du conseil étaient tout oreilles : son mensonge les envahit comme du chiendent, la moutarde leur monte aux yeux, ils haussent le sourcil¹¹.

Comme le décrivent ces vers du poète, les démagogues, « sans le moindre souci d'avancer des propos qui étaient vrais [...], préféraient reprendre dans leurs propos toutes les informations susceptibles de nuire à la réputation et à l'image d'un adversaire en donnant à leurs discours une tonalité qui pouvait faire penser que le contenu de leurs propos invectives était vrai » (O. A. Ivora Mouangoye, 2018, p. 114).

Dans une cité où la démocratie prônait le face-à-face, l'invective apparaissait donc comme l'un des moyens les plus sûrs de ruiner la réputation d'un individu. Mais pour que cela puisse être le cas, il fallait faire le choix des propos les plus poignants pour émouvoir un auditoire,

⁹ Du mot grec « *démagôgia* », la démagogie est traduite chez les auteurs de la période classique par l'expression « *prostates tou demou* », pour désigner le leader ou le chef d'un parti politique. Ce n'est qu'au IV^e s. av. J. – C. qu'il sera remplacé par le terme « démagogie » pour désigner « l'art de conduire le peuple ». Cependant, il est à souligner que dans l'antiquité, le terme n'a pas le sens péjoratif que lui ont donné les auteurs modernes. Sur le même sujet, lire A. Queyrel et F. Queyrel, 1996, *Lexique d'Histoire et de civilisation grecque*, Paris, Ellipses, p.53 ; voir aussi Cl. Mossé, 1992, *Dictionnaire de la civilisation grecque*, Paris, Edition Complexe, pp.143 –144.

¹⁰ Euripide, *Les suppliantes*, 404 – 437.

¹¹ Aristophanes, *Les Cavaliers*, 616-641: Λοιπόν, ναι, η υπόθεση αξίζει τον κόπο. Εντάξει τότε είχα ακολουθήσει το παράδειγμά μου όταν με έστειλες. Εκεί, έσκαψε με εκρηκτικά λόγια ενάντια στους αναβάτες, ένα πραγματικό Σάββατο! Περικοπή Κυκλώπεια λόγια, τους ονόμασε συνωμότες-πειστικό, όπως όλα τα άλλα! Τα μέλη του συμβουλίου ήταν όλα τα αυτιά: το ψέμα τους τους προσκρούει σαν κλασσικά, η μουστάρδα ανεβαίνει στα μάτια τους, σηκώνουν το φρύδι

car comme le souligne P. Mebiame Akono : « Dans l'ancienne Rhétorique, le bon orateur se doit de faire combien de manière coextensive dans son discours : le raisonnement élaboré comme technique expressive, candidate à déclencher l'émotion auprès d'un public » (2011, p. 173). L. Pernot complète cette idée en ajoutant que dans l'Antiquité, « la rhétorique était un effort pour comprendre et réguler la persuasion, ce phénomène énigmatique qui fait qu'on amène quelqu'un à changer d'avis sans aucune contrainte, uniquement par la parole » (2018, p. 42). « Rééditions de compte tatillonnes, menaces périodiques d'ostracisme, invectives comiques outrancières au théâtre, rumeurs obsédantes sur l'agora, tumulte populaire à l'assemblée ou dans les tribunaux : dans l'Athènes du V^e siècle av. J.-C., tout était fait pour maintenir les citoyens les plus en vue dans un état de tension permanente » (V. Azoulay, 2018, p. 123).

2. Les milieux publics et populaires comme théâtres des batailles politiques et d'invectives

L'Athènes du V^e siècle comprenait plusieurs milieux publics. Mais l'Agora populaire, le théâtre et les institutions politiques étaient les milieux par excellence des batailles politiques où les invectives étaient le plus présentes.

2-1. L'Agora populaire d'Athènes, un point stratégique pour les injures publiques vis-à-vis des hommes politiques

La cité d'Attique était bordée de lieux publics qui obéissaient souvent à une spécialisation relative à l'organisation sociale des Athéniens. On y trouvait ainsi des lieux publics destinés aux cultes et aux sacrifices, des lieux appropriés au commerce, des lieux abritant les gymnases, les palestres, les boutiques, les institutions politiques et bien d'autres encore (Voir J.-Y. Boriaud, 2018, p. 7 -11). Si ces lieux spécialisés avaient chacun un rôle important dans le fonctionnement de la cité, l'Agora, elle, faisait partie des lieux stratégiques de la cité à en croire P. Brulé, dans la description qu'il fait d'Athènes : « À l'intérieur, la ville s'organise dans une opposition et une complémentarité des quartiers d'habitation et des zones publiques à fonctions diverses : politique, religieuse ou militaire. En son cœur des points nodaux : l'acropole et l'Agora » (1998, p. 82). L'Agora à elle seule accueillait une grande part de la population durant les journées. Ce qui n'était le cas pour l'acropole qu'en temps de processions religieuses. L'Agora était pour les Athéniens ce que le Forum était pour les Romains, car si l'on voulait s'attirer les faveurs ou les défaveurs du peuple, c'est surtout là que tout se jouait. D'ailleurs, dans le premier volume de son documentaire *Athènes, vérité sur la démocratie : à la conquête du pouvoir*, B. Hughes n'a pas manqué de décrire l'Agora comme « le cœur de la cité où les Athéniens venaient acheter, vendre, parler et débattre. C'était l'épicentre de la vie civique athénienne, l'un des endroits les plus bruyants du monde grec »¹². V. Saux complète cette description en ajoutant que c'était « un lieu de flatterie et de rencontre, où circulait l'information, où l'on discutait politique ou philosophie à l'abri d'une stoa ou d'un arbre [...] » (2014, p. 55 - 56). Les caractéristiques démographiques et territoriales de l'Agora d'Athènes représentaient tout l'intérêt pour les hommes politiques dans leurs affrontements. En effet, si R. Sédolot définit les Athéniens comme des gens de nature « menteurs, hâbleurs et terriblement bavards » (1953, p. 51), la démocratie, elle, avait fait naître chez ces derniers de nouvelles caractéristiques (O. Nay, 2004, p. 18) qui constituaient des armes politiques visant à dénigrer, humilier ou démoraliser un homme dont on voulait se débarrasser en y endossant la responsabilité au peuple. Le biographe Plutarque nous rapporte une anecdote dans sa *Vies des hommes illustres*. Il rapporte que :

Un jour, Périclès, sur l'Agora, fut couvert d'injures et de mauvais propos par un homme effronté ; il supporta cet individu la journée entière, tout en expédiant des affaires pressantes. Le soir, il revint tranquillement chez lui, ayant toujours à ses trousses cet homme, qui lui lançait les pires insolences. Au moment d'entrer dans sa maison, comme il faisait déjà noir, Périclès ordonna à l'un de ses serviteurs de prendre une lumière pour escorter et reconduire son insulteur¹³.

¹² Cf. « Athènes, vérité sur la démocratie : à la conquête du pouvoir », documentaire de B. Hughes, 2016.

¹³ Plutarque, *Périclès*, 5,2 : Μια μέρα, ο Περικλής, στην Αγορά, καλύφθηκε με προσβολές και κακά λόγια από έναν άνδρα. υποστήριξε αυτό το άτομο όλη την ημέρα, ενώ αποστολούσε επείγουσες επιχειρήσεις. Το βράδυ, επέστρεψε στο σπίτι ήσυχα, πάντα έχοντας στα τακούνια αυτόν τον άνθρωπο, ο οποίος τον έριξε το χειρότερο

Le texte du biographe est révélateur. En effet, il met en scène une manœuvre contre le stratège athénien, connu pour son tempérament apaisé et modéré¹⁴. Si la vie politique de Périclès suscite encore aujourd'hui beaucoup d'admiration autant qu'elle le suscitait déjà chez les auteurs anciens comme Eupolis et Hérodote d'Halicarnasse, il n'en demeure pas moins que celle-ci fut animée d'intrigues, de calomnies et de jalousie de la part de ses détracteurs (Voir F. Châtelet, 1982, p. 128), et bien que la scène rapportée par Plutarque ne nous donne pas d'informations précises sur l'identité de l'insulteur de Périclès ni sur les termes employés par ce derniers dans ces injures, il met en évidence l'une de ses manœuvres qui visaient à faire perdre à l'homme politique sa patience en public, car, comme nous l'avons vu plus haut, l'*Agora* d'Athènes était un milieu où la population était très nombreuse le jour. De ce fait, invectiver Périclès durant la journée entière devant la population de l'*Agora* n'avait sans doute pas pour but premier d'embellir son image. Il s'agissait assurément d'un de ses nombreux moyens dont les Athéniens usaient dans ce qu'on peut appeler « la guerre de nerfs », qui cherchait avant tout à porter un coup psychologique à un adversaire dont on voulait se débarrasser, comme nous le verrons plus loin avec Eschine et Timarque.

Bien vrai que l'*Agora* d'Athènes était un milieu populaire propice pour humilier et porter publiquement un coup moral à un adversaire par le moyen d'invectives, il n'était cependant pas l'unique endroit caractéristique de ce fait. Le théâtre d'Athènes était également reconnu comme un lieu d'invective.

2. 2. Le théâtre d'Athènes, un lieu d'invective

Si l'on situe la création du théâtre vers le VI^e siècle, c'est au V^e siècle qu'il s'est installé en Attique comme un genre littéraire. Depuis l'institution du *théorique*¹⁵ (ou *théorikon*) qui assurait la gratuité de l'entrée, le théâtre d'Athènes bénéficiait d'un important auditoire.

Parler du théâtre à Athènes renvoie à évoquer les Grandes *Dionysies*¹⁶, ces fêtes organisées en hommage au dieu Dionysos. Ainsi, aller au théâtre était avant tout un devoir civique pour les Athéniens. Car, si le théâtre procurait de la joie ou de l'émotion, c'était avant tout un devoir religieux de s'y rendre. Mais est-ce à dire que le théâtre d'Athènes en tant que fait religieux se caractérisait par le calme et la discipline qui ponctuait souvent les lieux sacrés ? M. Borowska (1989, p. 8) nous explique que :

La représentation annuelle, largement accessible à d'immenses foules de spectateurs, ne constituait pas seulement un élément d'intégration dans une société où le livre ne commencera à circuler qu'à la fin du [V^e] siècle, le théâtre est tout d'abord une commode plate-forme qui permet de mener une vaste action politique. Ce qui se passe sur la scène devient comme un prolongement naturel des discussions lors des assemblées du peuple sur la *Phyx*.

Comme on peut l'observer sur les figures ci-dessous, l'édifice consacré au théâtre était disposé à accueillir une foule immense (voir fig. 1 et 2 et 3). En effet, le théâtre à Athènes n'était pas réservé aux seuls citoyens. Certes les femmes ne pouvaient être actrices, mais pouvaient assister aux représentations, sans doute sur les gradins les plus élevés. Les métèques et les étrangers ont aussi le droit d'entrer au théâtre. Il est possible que les esclaves aient également eu le droit d'être spectateurs mais rien ne le prouve. Les bouleutes et les éphèbes ont des places réservées. Chacune des dix tribus avait un emplacement à elle. Le prix des places est de deux *oboles* mais l'État offrait cette somme aux citoyens les plus pauvres. Les places du premier rang au centre étaient réservées aux prêtres et aux magistrats. Les autres places du premier rang sont réservées aux Athéniens et aux hôtes étrangers de marque.

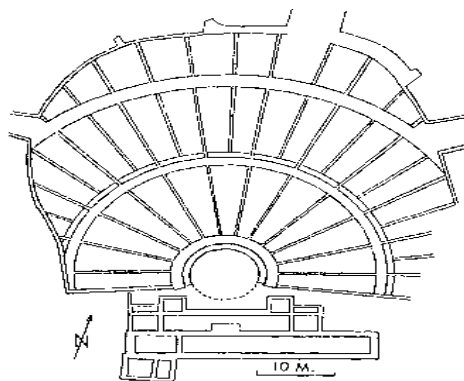
πονηρό. Τη στιγμή της εισόδου στο σπίτι του, όπως ήταν ήδη σκοτεινό, ο Περικλής διέταξε έναν από τους υπαλλήλους του να πάρει ένα φως για να συνοδεύσει και να ανανεώσει την προσβολή του

¹⁴ Cf. Plutarque, *Périclès*, V.

¹⁵ Vers le VI^e siècle.

¹⁶ A. Bonnard, (1970, p. 246) : « Les Grandes Dionysies célébraient par des beaux spectacles Dionysos Libérateur-le dieu qui a donné aux hommes non la seule ivresse, mais celle de la poésie dramatique ».

Fig._1. Schéma de l'édifice du théâtre d'Athènes



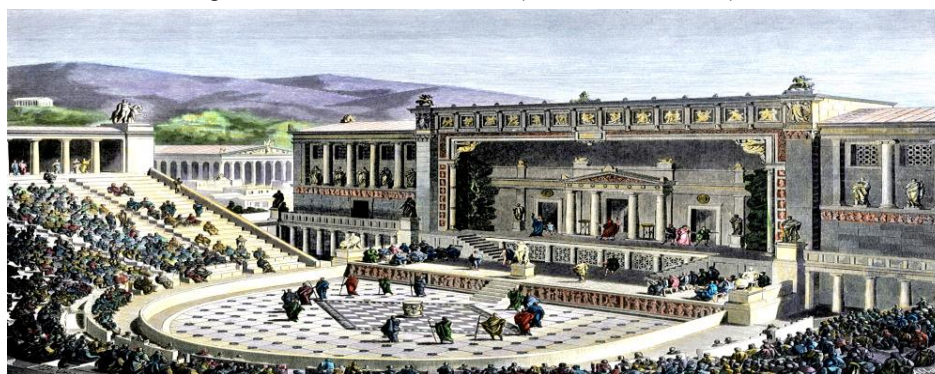
Source : Devambez P. (Dir.), 1961, *Histoire de l'art*, Tome 1, Paris, Gallimard, p. 777.

Fig._2. L'édifice du théâtre d'Athènes vu des gradins



Source : <https://www.google.com/search?q=le+th%C3%A9%C3%A2tre+d'Ath%C3%A8nes>

Fig._3. Le théâtre d'Athènes (Reconstitution 3D)



Source : <https://www.google.com/search?q=le+th%C3%A9%C3%A2tre+d'Ath%C3%A8nes>

Au V^e siècle, la tragédie et la comédie sont les deux principaux genres théâtraux présents à Athènes. Le premier, à l'exception de quelques représentations comme *La prise de Milet* jouée en -494 par Phrynichos (v. - 540 – v. - 70) et *Les Perses* joué en - 472 par Eschyle (v. - 525 – 456), donne en substance de ses représentations des récits mythiques transmis par des poètes épiques. Quant au second, il « empruntait beaucoup à la réalité présente de la cité [...] » (Cl. Mossé, 1992, p. 468), et c'est ce dernier qui, avec le poète Aristophane, était devenu une plate-forme d'invective. Comme le souligne F. Châtelet, dans l'Athènes classique, « les poètes comiques,- les « chansonniers » de l'époque – ne pouvaient pas ne pas - parce que c'était là leur métier – moquer le pouvoir » (1982, p. 128). De tous les poètes comiques, Aristophane était, en effet, le plus célèbre et le plus virulent de ceux que nous connaissons, tant il « n'hésitait pas à brocarder les politiciens en vue » (Cl. Mossé, 1992, p. 68). Avec Aristophane, « [la comédie] se définissait comme un genre politique qui faisait la satire des politiciens et des intellectuels en vue. Elle constitue un outil du bon fonctionnement démocratique, tout comme elle exerce une grande influence sur l'opinion publique » (Pietrobilli, 2018, p. 29).

H. Mouckaga soutient l'idée selon laquelle « les ennemis politiques, tels sont, en effet, ceux en direction desquels s'orientent en priorité l'invective » (2002, p. 27). *Les Acharniens* qu'Aristophane joue pour la première fois en -425, semble soutenir cette thèse. À cet égard, suivons le comédien dans les vers qui suivent :

Mais il y a la gourgandine *Simaita* : de jeunes fêtards éméchés font une virée à Mégare, et l'enlèvent. Les Mégariens prennent ça très mal, la moutarde leur monte à la

tête, et ils enlèvent, en reprèsailles, deux pensionnaires de la maison d'Aspasie. Et alors, c'est l'origine de la guerre : Elle a éclaté entre tous les Grecs, à cause de trois catins¹⁷. Dans les vers qui précèdent, Aristophane jette le tort de la guerre contre la cité de Mégare sur le dos du stratège Périclès en s'en prenant à Aspasie de Milet sa concubine qui, selon le biographe Plutarque, avait gagné la compassion du stratège parce qu'il la considérait « comme [une] femme savante et bien entendue en matière de gouvernement d'État [...] Aspasie avait bruit d'être hantée par plusieurs Athéniens pour apprendre d'elle l'art de la rhétorique »¹⁸. À Athènes les rumeurs couraient que depuis son union avec Périclès, la Milésienne gouvernait Athènes dans l'ombre de la politique en tant que conseillère du stratège (F. Châtelet, 1982, p. 130). Mais outre cet aspect, le plus remarquable dans ces vers sont les propos virulents que le poète comique adresse à l'endroit d'Aspasie. En effet, Aspasie était réputée pour entretenir des mœurs débridées et d'entretenir des hétaires (A. Damet, 2017 : 24), ces courtisanes dont l'art de la romance et le niveau de culture attiraient plus d'un citoyen Athénien¹⁹. Ainsi, selon que le traduit l'idée de sa comédie, Aristophane décrivait dans un premier temps Périclès comme un gouvernant dont les instructions viendraient d'une prostituée originaire d'une autre cité, puis il résume l'origine de la guerre du Péloponnèse (- 430 - 404) à l'enlèvement des courtisanes de la maison close d'Aspasie par des Mégariens contre qui le stratège aurait lancé l'offensive athénienne pour satisfaire sa concubine.

En - 423, c'est au tour de Socrate de passer sous les assauts d'Aristophane dans *Les Nuées*. Au sujet de cette représentation, V.- H. Debidour (1965, p. 211) souligne que :

La polémique politique est à peu près absente des *Nuées*, mais si Aristophane change de terrain-provisoirement [...], il n'abandonne rien de sa pugnacité, et s'en prend cette fois à ce qu'on pourrait appeler, en parodiant Péguy²⁰, le « parti intellectuel moderne ». Oui, c'est bien avec la même verve brûlante, la même sainte et injuste rage qui animait Péguy contre les « sociologues », contre Lavis, Lanson, Langlois et leurs pâles disciples Rudler et autres qu'Aristophane s'en prend à Socrate, à Chéréphon, et mêle aux sophistes, aux rhéteurs, aux physiciens et pataphysiciens qui répandaient dans la jeunesse les aberrations intellectuelles, morales et esthétiques dont-ils ont fait leur pain quotidien... et leur gagne-pain.

Dans cette comédie, Aristophane attaque Socrate et ses disciples en ces termes :

Socrate :-Allons, dépose ton manteau.

Tourneboule :- J'ai répondu de travers ?

Socrate :-Non, mais c'est la règle : il faut être dévêtu pour entrer.

Tourneboule :-Mais ce n'est pas pour faire une perquisition que j'entre !

Socrate :-Dépose, trêve de sornettes.

Tourneboule [*enlevant son manteau et ses souliers*] :-Bon, réponds-moi, dis : si je m'applique bien, si j'étudie de tout mon cœur, auquel de tes disciple est-ce que je ressemblerai ?

Socrate :- À Chéréphon, tu seras tout à fait sur le même pied que lui.

Tourneboule : Pauvre de moi ! Je vais devenir moribond !²¹

¹⁷ Aristophane, *Les Acharniens*, 514 - 540 : Αλλά υπάρχει η Γκουργκαντίν Σιμέθια: νέοι, μεθυσμένοι ξενόνες κάνουν ένα ταξίδι στα Μέγαρα και το βγάζουν. Οι Μεγάριοι το κάνουν πολύ κακό, η μουστάρδα πηγαίνει στο κεφάλι τους, και αυτοί απαγούν, αντίποδα, δύο κατοίκους του σπιτιού της Ασπασίας. Και έτσι, αυτή είναι η προέλευση του πολέμου: ξέσπασε ανάμεσα σε όλους τους Έλληνες, εξαιτίας τριών πόρνες.

¹⁸ *Périclès*, XLVI : ως ακαδημαϊκή και καλοπροαίρετη γυναίκα στην κρατική κυβέρνηση [...] Η Ασπασία φημιολογείται ότι στοιχειοθετείται από πολλούς Αθηναίους για να μάθει από αυτήν την τέχνη της ρητορικής

¹⁹ Cf. Plutarque, *Périclès*, XLVI.

²⁰ Charles Pierre Péguy (1873 - 1914) est un écrivain, poète, essayiste et officier de réserve français. C'est aussi un intellectuel engagé : après avoir été militant socialiste libertaire, anticlérical, puis dreyfusard au cours de ses études, il se rapproche à partir de 1908 du catholicisme et du nationalisme ; il reste connu pour des essais où il exprime ses préoccupations sociales et son rejet de l'âge moderne.

²¹ Aristophane, *Les Nuées*, vers 515 - 537 : Σωκράτης: "Ελάτε, βάλτε το παλτό σας.

Ζαλισμένος : - απάντησα κακώς;

Σωκράτης: - Όχι, αλλά είναι ο κανόνας: πρέπει να είσαι ενωμένος για να μπειτε.

Tourneboule: -Αλλά δεν είναι να κάνω μια αναζήτηση που μπαίνω!

Σωκράτης: - Πτώση, εκχειρία ανοησίες.

Ο Τουρμπουμπούλ [*παιρνοντας το παλτό του και τα παπούτσια του*]: -Κοιτάξτε, απαντήστε μου, πείτε: αν εφαρμόσω τον εαυτό μου καλά, αν μελετήσω με όλη μου την καρδιά, ποιοι από τους μαθητές σου θα μιάζω;

Σωκράτης: - Στον Chéréphon, θα είστε απολύτως ίδιος με τον ίδιο.

Ces vers qui mettent en scène la jeunesse Athénienne représentée par le personnage Tourneboule et les sophistes dont Aristophane attribuait la première responsabilité à Socrate, plusieurs éléments peuvent être mis en évidence. En effet, hormis la condition vestimentaire imposée à Tourneboule pour son initiation à la sophistique, Aristophane décrit Chéréphon comme un individu devenu moribond à cause des enseignements de Socrate. Si *Les Nuées* attaque de façon générale les sophistes, les rhéteurs et leurs enseignements, Aristophane fait de Socrate la figure phare d'une éducation considérée comme nuisible à la jeunesse athénienne. Ce sombre portrait de Socrate, construit dans la comédie d'Aristophane, avait sans doute eu un impact considérable dans l'accusation qu'Anytos, Mélétos et Lycon lui avaient intenté en – 399, car « d'après Platon, le peuple n'aurait pas été l'unique responsable de l'exécution injuste [de Socrate]: le procès n'aurait fait que reprendre des attaques antérieures, émanant du microcosme intellectuel athénien et, plus particulièrement, d'Aristophane » (V. Azoulay, 2009, p. 303).

Si une loi fixant interdiction de citer nommément les hommes politiques de la cité dans les représentations théâtrales avait été établie dans la dernière décennie du Ve siècle, les comédies d'Aristophane étaient les représentations théâtrales dans lesquelles on enregistrait le plus grand nombre de propos virulents à l'endroit des hommes politiques. En – 425, Aristophane joue *Les Acharniens*. Dans cette comédie « Cléon n'y est pas pris à partie avec la violence enragée qui se déchaînait dans *Les Babyloniens* [en – 426] et se déchaînera dans *Les Cavaliers* [en – 424], le thème central est bien celui qui tiendra le plus au cœur du poète tout au long de sa carrière : la propagande pour la paix » (H. Debidour, 1965, p. 27). Cléon est souvent décrit comme le premier homme politique dont les « coups d'éclat, la violence de son langage, son attitude débraillée, déplaisait aux modérés, mais lui valaient, semble-t-il, les faveurs de la foule » (Mossé, 1992, p. 10). C'est d'ailleurs ce que nous explique Aristote dans sa *Constitution d'Athènes* :

Après la mort de Périclès, le chef des gens en vue fut Nicias, celui qui périt en Sicile ; celui du peuple fut Cléon, fils de Cléainétos, qui paraît avoir le plus corrompu le peuple par ses emportements et qui le premier cria à la tribune, y employa les injures et parla de tout en se débraillant, alors que les autres orateurs gardaient une attitude correcte²².

Cléon trouvait dans l'usage de l'invective un moyen efficace de se défaire de ses adversaires et de s'attirer les faveurs du *dèmos*. Mais Aristophane, lui, trouvait dans cette pratique les maux qui minaient le bon fonctionnement de la politique athénienne. Ainsi, dans *Les Acharniens*, il attaqua le démagogue de la manière suivante :

Là-dessus, Cléon peut bien
Chinoisier, manigancer,

Tous les coups bas qu'il voudra contre moi !

À mes côtés c'est l'honneur et la justice qui combattront ; et jamais on ne me verra mener
comme lui la politique d'un capon ni d'un ruffian²³.

Les vers ci-dessus présentent un double intérêt. Dans un premier temps, le poète comique fait un bref portrait des méthodes politiques de Cléon, puis dans une seconde partie il fait apparaître son sentiment et son point de vue sur la question. Aristophane décrit en effet Cléon comme un adepte de théorie qu'on définirait, aujourd'hui, de machiavélique²⁴, et se pose lui-même en défenseur de la cause juste.

ζαλισμένος: Κακή μου! Θα γίνω ετοιμοθάνατος!

²² Aristote, *Constitution d'Athènes*. XXVIII, 3 : Μετά τον θάνατο του Περικλή, ο ηγέτης του λαού που είδε ήταν ο Νικίας, αυτός που χάθηκε στη Σικελία. αυτό του λαού ήταν ο Κλήων, γιος του Κλαϊνέτου, ο οποίος φαίνεται να έχει καταστρέψει τον λαό περισσότερο από τις παρορμήσεις του και ο οποίος πρώτα φώναξε στο θρόνο, χρησιμοποίησε προσβολές και μίλησε για τα πάντα, ενώ απαλλαγεί από τον εαυτό του, ενώ οι άλλοι ομιλητές διατηρούσαν στάση σωστός

²³ Aristophane, *Les Acharniens*, 638 – 688 : Στη συνέχεια, ο Κλέων ίσως καλά

Για τους Κινέζους, για μηχανικούς,

Οποιοδήποτε χαμηλό πλάνο θέλει εναντίον μου!

Στο πλευρό μου είναι τιμή και δικαιοσύνη που θα πολεμήσουν. και ποτέ δεν θα οδηγούμαι σαν κι εμένα στην πολιτική ενός καπετάνιου ή ενός κακοποιού

²⁴ Dans *Le Prince*, N. Machiavel soutient la thèse selon laquelle « la fin justifie les moyens utilisés pour parvenir à un but ». Lire N. Machiavel, *Le Prince*, 2000, Traduction, présentation et notes par Marie Gaille-Nkodimov, Paris, Livre de poche.

Certes, l'*Agora* et le théâtre constituaient, dans l'Athènes classique, les milieux où l'usage de l'invective battait son plein. Mais ces deux milieux dont la fonction première n'était pas de faire fonctionner l'appareil politique de façon spécifique présentaient-ils les mêmes enjeux que dans les milieux appropriés à la politique ?

2.3. L'invective dans les institutions démocratiques athéniennes : une arme de nuisance et de discréditation

Au V^e siècle, les principales institutions qui régulaient le fonctionnement de la démocratie athénienne étaient au nombre de trois, à savoir : L'*Ecclésia*, la *Boulè* et l'*Héliée*.

L'*Ecclésia*, l'assemblée des citoyens²⁵ était un corps politique souverain. Il relevait de façon souveraine les décisions relatives aux politiques extérieures, « et pouvait, dans des cas particulièrement graves, s'ériger en haute cour de justice » (C. Will, Cl. Mossé et P. Coukowsky, 1975, p. 134).

La *Boulè*, le conseil des cinq cent²⁶ avait pour fonction de donner les projets législatifs, assurer l'exécution des textes adoptés en les transmettant aux charges de l'exécution. Il surveillait les magistrats et était un intermédiaire entre l'*Ecclésia* et les magistrats divers²⁷. La *Boulè* avait également le rôle autonome de prendre les décisions non prises par l'*Ecclésia*, relatives à la vie de la cité (D. Berthiau, 2004, p. 14).

L'*Héliée* était le tribunal populaire. Durant la période classique il jouait un rôle considérable dans la vie politique athénienne, mais « les passions s'y déchaînaient autant qu'à l'assemblée, [et] quant à savoir si les juges étaient ou non corruptibles, tout au plus peut-on admettre que les pressions qui s'exerçaient sur l'assemblée s'exerçaient aussi sur eux et que, de part et d'autre, l'art de bien parler »²⁸ était un instrument pour corrompre le peuple.

Si la loi, la *nomoi*, était pour les Athéniens l'expression de la vérité, de la raison et du droit naturel (D. Berthiau, 2004, p. 15) au sein des institutions démocratiques, J. De Romilly signale par ailleurs que « s'ils étaient doux et équitables, les Athéniens se laissaient aussi (...) entraîner par la passion, la colère, l'émotion. La loi²⁹ peut bien être faite pour tous : les réactions populaires, elles ne sauraient être constantes » (1989, p. 64).

Au sujet des enjeux de l'invective au sein de ces institutions, commençons par suivre Thucydide dans ce passage :

L'assemblée fut immédiatement convoquée. Après d'autres orateurs, Cléon fils de Kléaenétos qui l'avait emporté en faisant décider la mort, l'homme le plus violent de tous les citoyens et en même temps l'orateur alors le plus écouté du peuple, monta de nouveau à la tribune et parla ainsi :

La faute en est à vous qui arbitrez mal ces compétitions, à vous qui êtes d'ordinaire spectateurs de paroles et auditeurs d'actions, à vous qui conjecturez l'avenir d'après les beaux parleurs, comme si ce qu'ils disent devait se réaliser. Vous croyez moins vos yeux que vos oreilles, éblouis que vous êtes par les prestiges de l'éloquence. Vous excellez à vous laisser tromper par la nouveauté des discours, vous refusez de suivre une opinion généralement approuvée. Sans cesse esclaves de toutes les étrangetés et dédaigneux de ce qui est commun ; tous ambitionnant uniquement de briller par le talent [...] ³⁰

²⁵ J. Malye, 2008, La véritable histoire de Périclès, Paris, Les Belles Lettres, p. 41 : « En -451, [Périclès] fait voter l[a] loi sur la citoyenneté athénienne concernant les sang-mêlé (est citoyen celui qui est né d'un couple athénien) ».

²⁶ En raison de 50 par tribut, en fonction du découpage territorial établi par Clisthène

²⁷ Les magistrats les plus importants de la cité étaient les *stratèges*, chargés du commandement militaire, et les *archontes* chargés entre autres d'ouvrir des poursuites contre les délinquants.

²⁸ Par « bien parler » il faut comprendre la capacité de faire pencher l'avis des juges ou d'un auditoire en sa faveur.

²⁹ Cf. Xénophon, *Les Mémoires*, I, 40 – 46.

³⁰ Thucydide, *Histoire de la Guerre du Péloponnèse*, II, XXXVI-XXXVII : Η συνέλευση κλήθηκε αμέσως. Μετά από άλλους ομιλητές, ο γιος του Κλέωνα Κλέαενέτος ο οποίος είχε κερδίσει αποφασίσει με θάνατο, ο πιο βίαιος άνθρωπος όλων των πολιτών και την ίδια στιγμή το ηχείο, ενώ οι περισσότεροι άνθρωποι άκουσαν, πήγαν πίσω στο tribune και μίλησε έτσι:

Το πρόβλημα βρίσκεται μαζί σας ότι η κακή διαιτησία αυτές οι διοργανώσεις, εσείς που είστε τακτική τους θεατές των λέξεων και των ακροατών μοιραστούν σε εσάς που εικάζουν το μέλλον από τους ομιλητές, σαν αυτό που λένε ήταν Αληθεύει. Πιστεύετε λιγότερα τα μάτια σας από τα αυτιά σας, εκθαμβωμένα από το κύρος της ευγλωττίας. Εξακριβείτε ότι έχετε εξαπατηθεί από την καινοτομία των ομιλιών, αρνείστε να ακολουθήσετε μια γενικά εγκεκριμένη γνώμη. Συνεχείς σκλάβοι όλων των παράξενων και περιφρονούντων όσων είναι συνηθισμένοι. όλοι επιδιώκουν μόνο να λάμψουν από το ομιλητικό ταλέντο. εάν δεν ανταγωνίζονται όσους το

Ces propos rapportés par l'historien dans son *Histoire de la Guerre de Péloponnèse* est un extrait du discours prononcé par Cléon en – 428 au sujet du sort réservé à la cité de Mytilène qui s'opposait à une augmentation du tribut exigé par Athènes (L. Brousseau, 2018, p. 19). Si ces propos sonnaient comme des reproches à l'endroit des Athéniens, Cléon fustigeait par des termes injurieux ceux qu'il qualifiait de « spectateurs de parole » et « d'auditeurs d'action », contraignant ainsi les indécis présents à l'assemblée à s'aligner derrière la décision de punir la cité de Mytilène.

Cléon faisait partie de cette nouvelle génération de politiciens qui, à partir de – 430, se distinguaient de celle de Périclès par leurs origines et leurs fortunes. Cléon était issu du milieu populaire, n'appartenait pas à l'aristocratie et n'était pas le fils d'un riche tanneur comme c'était souvent le cas depuis le début du V^e siècle (Cl. Mossé, 1995, p. 131-154). Aussi, la méthode oratoire du politicien se démarquait tout aussi de ses prédécesseurs, comme le souligne L. Brousseau (2018, p. 19) :

Le style théâtral de Cléon contraste avec celui de Périclès, ce dernier, s'adressant à l'assemblée selon les conventions oratoires strictes. Cléon, lui, s'emporte à la tribune, se fait le porte-parole du peuple et sait plaire à l'auditoire. Son objectif ne semblait pas tant, du moins au départ, d'exercer directement le pouvoir en tant que stratège que d'asseoir son autorité en profitant de sa capacité à orienter les votes de l'assemblée.

J-F Mondot ajoute que : « Périclès s'exprimait en laissant sa main sous un pan de vêtement, se dispensant ainsi de geste pour appuyer ses propos. Ensuite, après lui, l'éloquence semble se débrailler. Cléon [, lui,] se frappe la cuise » (2019, p. 33). Ainsi, lorsque Cléon s'adressait à l'assemblée il le faisait dans un style peu répandu chez les hommes politiques du « parti démocratique » athéniens, du moins chez Périclès qui fut son adversaire et son prédécesseur politique à la tête dudit parti.

En – 345, on retrouve encore l'usage de l'invective lors d'une assemblée, mais cette fois à l'*Héliée*, lors d'un procès opposant directement Eschine et Démosthène, comme cela apparaît dans le discours d'Eschine ci-dessous :

Voyez, ô Athéniens! Quelle va être ma modération envers cet homme. Enfant, il a abusé de son corps ! Eh bien, je n'en dirai rien. Oui, effaçons ces premières turpitudes; qu'elles soient mises au néant, comme les actes de la domination des Trente, antérieurs à l'archontat d'Euclide, comme toute autre abrogation ou prescription.

Mais ce qu'il fit après que le discernement moral et la connaissance de nos lois furent venus avec l'adolescence, voilà ce que doit exprimer son accusateur, voilà sur quoi j'appelle votre attention :

À peine sorti de l'enfance, Timarque débuta par s'établir au *Pirée*, dans la maison de santé d'Euthydique, sous prétexte d'étudier la médecine, mais dans le dessein réel de se vendre : le fait l'a prouvé. Que d'armateurs, d'étrangers, d'Athéniens même, usèrent de lui à cette époque³¹ [...]

Le discours ci-dessus est un extrait du récit qu'Eschyle fait sur les mœurs de Timarque. Si la société athénienne admettait les rapports sexuels entre un *érase* et un *eromène*, elle percevait mal qu'un homme adulte se livre à la prostitution (O. A. Ivora Mouangoye, 2018, p. 57).

Dans un procès qui opposait Démosthène à Eschine, Timarque s'était porté garant d'apporter son aide au premier. Mais Eschine était conscient que l'implication de Timarque dans le procès en faveur de Démosthène pouvait lui être fatale. Pour éviter cela il fallait trouver un moyen de l'écarter. Ainsi, au moment de prononcer son discours, Eschyle dénigra publiquement Timarque devant l'*Héliée* pour le discréditer aux yeux des juges et

κατέχουν, έτσι ώστε να μην φαίνεται να ακολουθεί τη γνώμη. γεμάτος προθυμία να επαινέσω την πρώτη, έτοιμη να μαντέψει τι σου λένε. αλλά αργά για να προβλέψουμε τις συνέπειες

³¹ Eschine, *Contre Timarque*, 08 – 08 : Βλέπετε, Αθηναίοι! Ποια θα είναι η μετριопάθειά μου απέναντι σε αυτόν τον άνθρωπο; Παιδί, κακοποίησε το σώμα του! Λοιπόν, δεν θα πω τίποτα. Ναι, ας σβήσουμε αυτά τα πρώτα σφάλματα, ότι δεν τίθενται σε τίποτα, όπως οι πράξεις της κυριαρχίας του Τρεντ, πριν από τον αρχόντο του Ευκλείδη, όπως οποιαδήποτε άλλη κατάργηση ή συνταγή.

Αλλά αυτό που έκανε μετά από την ηθική διάκριση και τη γνώση των νόμων μας ήρθε με την εφηβεία, αυτό πρέπει να εκφράσει ο κατηγορούμενος του, εδώ σας λέω την προσοχή σας:

Λίγο έξω από την παιδική ηλικία, το Timarque ξεκίνησε εγκαθιστώντας στον Πειραιά, στο σπίτι της υγείας του Euthydique, με το πρόσημα της μελέτης της ιατρικής, αλλά με την πραγματική πρόθεση να πουλήσει: το απέδειξε το γεγονός. Ότι οι εφοπλιστές, ξένοι, ακόμα και Αθηναίοι, τον χρησιμοποιούσαν αυτή τη στιγμή

des citoyens présents au procès. Par cette manœuvre Eschyle portait un coup moral à Timarque, comme le décrit E. Giraldeau (2015, p. 122) :

Les rumeurs du public, le regard appuyé de plusieurs jurés le troublèrent à plusieurs reprises. Le silence glacé de l'*Héliée* lui apparaissait dès lors comme la marque d'une hostilité. [...] Timarque n'aura pas la force de poursuivre jusqu'au bout la lecture de son plaidoyer. Il fuit plus qu'il ne quitte la tribune. [...] À l'issue de leurs délibérations, les jurés de l'*Héliée* condamnèrent Timarque à la peine de l'atimie.

Cette manœuvre avait privé ainsi Timarque de ses droits civiques et de toute possibilité d'apporter directement son aide à Démosthène.

Conclusion

L'Athènes classique était une cité marquée par les libertés d'expressions. C'était une Athènes qui, dans la configuration de son espace, renfermait plusieurs lieux qui favorisaient l'usage de l'invective. Ces lieux qui, pour la plupart, étaient publiques, étaient par ailleurs des lieux que les Athéniens fréquentaient le plus. Entre autres il s'agissait de l'*Agora*, du théâtre et des principales institutions démocratiques de la cité. L'*Agora*, principale place publique et centre commercial de la cité était caractérisée par une population importante durant les journées. Cette caractéristique démographique constituait un intérêt pour les détracteurs des hommes politiques en ce sens qu'invectiver un homme en public visait avant tout à le dénigrer aux yeux d'un public athénien connu pour aimer les critiques et les murmures. Le théâtre qui regroupait deux principaux genres littéraires était surtout devenu une plate-forme d'invectives avec les comédies du poète comique Aristophane qui ne manquait pas de lancer des propos virulents à l'endroit des hommes politiques et autres individus qu'il trouvait nuisible pour le bon fonctionnement de la cité. Quant aux institutions démocratiques elles étaient devenues des lieux de luttes politiques par le moyen d'invectives. Vers la fin du V^e siècle, Cléon était devenu la figure phare de ces hommes politiques qui usaient de l'invective pour susciter l'émotion des assemblées et défaire leurs adversaires politiques. Ce qui nous permet de dire avec J-F Mondot que « à Athènes, les injures étaient un passage quasi obligé des joutes entre orateurs » (2019, p.32).

Sources et Bibliographie

Sources

- Aristophane, 1965, *Œuvre complète*, Tome I, *Les Acharniens, Les Cavaliers, Les Nuées, Les Guêpes, La Paix*. Traduction de Victor- Henry Debidour, Paris, Gallimard.
- Aristote, 1996, *Constitution d'Athènes*, traduction de Georges Mathieu et Bernard Haussoulier, revu par Claude Mossé, Paris, Les Belles Lettres.
- Aristote, 2015, *Politique*, Traduction de Pellegrin P. Paris, Garnier Flammarion.
- Denys d'Halicarnasse, 2002, *Opuscules rhétorique. Les orateurs antiques*, texte traduit par Aujac G. Paris, Les Belles Lettres.
- Diogène Laërce, 1965, *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres*, traduction de Genaille R., tome 1, Garnier Flammarion, Paris.
- Eschyle, 1964, *Les Perses, Prométhée enchaîné, Agamemnon, Les Euménides, Les Suppliantes, Les Sept contre Thèbes, Les Choéphores*, traduction d'Emile Chambry, Paris, GF.
- Hérodote, 2007, *Histoire*, Livre VI, traduit par Philippe- Ernest Legrand, Paris, Les Belles Lettres.
- Plutarque, 1951, *Les vies des hommes illustres*, Tome II, *Nicias*, traduction d'Amyot J., Paris, Gallimard.
- Plutarque, 1951, *Les vies des hommes illustres*, Tome I, *Thémistocle, Périclès, Aristide, Cimon*, traduction d'Amyot J., Paris, Gallimard.
- Thucydide, 1962, *La Guerre du Péloponnèse*, traduction de De Romilly J., tome 2, Paris, Collection des Universités de France.

Sources audiovisuelles

- « Athènes, vérité sur la démocratie : à la conquête du pouvoir », documentaire de BETTANY Hughes, 2016.

Bibliographie

- AZOULAY Vincent et BOUCHERON Patrick, 2009, *Le mot qui tue. Une histoire des violences intellectuelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Champ Vallon.
- AZOULAY Vincent, 2018, « Athènes, la démocratie en question », *L'Histoire*, n°447, p.122-123.
- BERTHIAU Denis, 2004, *Histoire du droit et des institutions*, Paris, Hachette.
- BONNARD André, 1970, *Les dieux de la Grèce*, Paris, Édition Rencontre.
- BORIAUD Jean-Yves, 2018, « Une cité au faîte de sa puissance », *Historia*, n°44, p.7-11.
- BORIAUD Jean-Yves, 2018, « Athènes, le berceau de la démocratie », *Historia*, n°44, p.12-15.
- BOURDEAU Georges, 1966, *Traité de Science politique*, tome 1, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence.
- BROUSSEAU Louis, « Périclès, Le citoyen de l'âge d'or », *Historia*, n°44, p.16-19.
- BRULE Pierre, 1998, *Les grecs et leur monde*, Paris, Gallimard.
- C. Charles & C. William, 1990, *La communication Orale*, Paris, Nathan.
- CHARLES René & WILLIAM Christine, 1990, *La communication Orale*, Paris, Nathan, p. 159.
- CHATELET François, 1982, *Périclès*, Paris, complexe, 1982.
- DAMET Aurélie, 201, « Les prostituées d'Athènes », *Histoire et Civilisation*, n°33, p.18-31.
- DARTHOU Sonia, 2015, « Grèce, berceau du monde moderne », *Atlas des Civilisations/ La vie- Le monde, Hors-Série*, p.3437.
- DEVAMBEZ Pierre (dir.), 1961, *Histoire de l'art*, Tome 1, Paris, Gallimard.
- EDOUARD Will, Claude Mossé & Paul Goukowsky, *Le monde grec et l'orient. Le IVe siècle et époque hellénistique*, 1975, Tom II, Paris, Presse Universitaire de Paris.
- FORSONO Emilie, 2014, « le cercle très fermé des citoyens », *Les Cahiers de Science & Vie*, n° 145, p. 25.
- IVORA MOUANGOYE Omer Arsène, 2018, *La rumeur dans la vie politique et sociale à Athènes de -490 à -399*, mémoire de Master sous la supervision d'Hugues Mouckaga et la direction de Noël Christian-Bernard Obiang N'Nang, Université Omar Bongo (Libreville-Gabon).
- MALGORZATA Borowska, 1989 « Le théâtre politique d'Euripide », *Wydawnictwa Uniwersitetu Warszawskiego, Studia Antiqua*.
- MALYE Jean, 2008, *La véritable histoire de Périclès*, Paris, Les Belles Lettres.
- MEBIAME AKONO Pamphile, 2011, « Procédés argumentatifs d'un discours politique : l'exemple d'une allocution d'Ali Bongo Ondimba », *Mbaandza 1, Revue d'étude et d'analyse francophones*, Libreville, CENAREST, p.169-200.
- MONDOT, Jean-François, 2019, « Aux origines de la liberté d'expression », *Les Cahiers Science et Vie*, n°183, p. 32-33.
- MOSSÉ Claude, 1995, *Politique et Société en Grèce ancienne. Le « modèle » athénien*. Paris, Aubrier.
- MOUCKAGA Hugues, 2002, « L'invective dans la Campagne électorale : l'exemple de la Rome antique au dernier siècle de la République », *Les Cahiers d'Histoire et Archéologie*, n°4, p. 25-37.
- NAY Olivier, 2004, *Histoire des idées politiques*, Paris, Armand colin.
- NOESSER Julie & PIQUARD Patrice, 2015, « La Grèce, berceau de la démocratie et source de connaissance », *Capital, Hors-Serie*, p. 28-31.
- PIERRE Brulé, 1994, *Périclès : l'Apogée d'Athènes*, Paris, Découvertes Gallimard.
- SAUX Volker, 2014, « Vivre dans la Grèce antique », *Géohistoire*, n°17, p. 55-56.
- SEDOLLOT René, 1953, *Survol de l'histoire du monde*, Paris, 24e éd, Librairie Arthème Fayard.
- STROH Wilfried, 2010, *La puissance du discours. Une petite histoire de la rhétorique dans la Grèce antique et à Rome.*, Paris, Les Belles Lettres.